

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE

Accord-cadre à bons de commande multi-attributaires

**MA004-021-Mai-2026-AC- conception et production
graphique**

**Marché de services relatif à un accord- cadre pour Conception Graphique, Production
Motion Design et Contenus Animés**

Le projet Femmes résilientes au Moyen-Atlas

FERMA



Table des matières

I. Instructions aux Soumissionnaires (IS)	4
A. Généralités	4
1. Champ d'application	4
2. Modalités de division du marché en plusieurs lots	4
3. Source de financement	4
4. Le code de conduite et d'éthique du fournisseur	4
5. Matériaux, matériels, fournitures, équipements et services autorisés	5
6. Une offre par soumissionnaire	5
7. Litiges et résolution des différends	6
8. Garantie de propriété intellectuelle	6
9. Confidentialité et protection des données	7
B. Le Dossier d'Appel d'Offres	7
10. Contenu du Dossier d'Appel d'Offres	7
11. Éclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres	8
12. Additifs au Dossier d'Appel d'Offres	8
C. Préparation des Offres	8
13. Frais de soumission	8
14. Langue	9
15. Qualification du soumissionnaire et Conformité administrative	9
16. Composition des offres	9
17. Monnaies de soumission, mode et modalités de paiements	9
18. Modalités de livraison ou échéance des services/travaux	10
19. Validité des Offres	10
20. Normes de performance	10
21. Garantie de soumission	10
22. Propositions variantes des soumissionnaires	11
23. Réunion préparatoire à l'établissement des offres	11
24. Visite des lieux	11
25. Échantillons	12
D. Remise des Offres et Ouverture des plis	13
26. Cachetage et marquage des Offres	13
27. Dépôt des Offres	13



28.	Offres hors délai.....	14
29.	Modification et retrait des offres	14
30.	Ouverture des Offres.....	14
E.	Évaluation et comparaison des Offres	15
31.	Caractère confidentiel de la procédure.....	15
32.	Éclaircissements apportés aux offres	15
33.	Évaluation des offres.....	15
34.	Offres anormalement basses.....	16
35.	Correction des erreurs	17
36.	Droit d’annuler la procédure et de rejeter toutes les Offres	17
F.	Attribution du marché.....	17
37.	Attribution	17
38.	Droit de modifier les quantités au moment de l’attribution du Marché	18
39.	Notification de l’attribution du Marché.....	18
40.	Signature du Marché.....	18
41.	Type de contrat et conditions générales	19
42.	Garantie de bonne exécution	19
II.	Données Particulières de l’Appel d’Offres (DPAO).....	21
III.	Termes de références	30



I. Instructions aux Soumissionnaires (IS)

A. Généralités

1. Champ d'application

Socodevi publie le présent Dossier d'Appel d'Offres en vue d'obtenir les fournitures, biens et services connexes spécifiés à la Section III - Termes de Références du présent document, destinés à la mise en œuvre de l'activité et du projet décrits dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

2. Modalités de division du marché en plusieurs lots

Socodevi se réserve le droit de diviser le présent marché en plusieurs lots. Le cas échéant, les caractéristiques de cette division, incluant le nombre de lots ainsi que leur désignation sont énumérées dans les DPAO. Leur composition et leurs spécifications techniques, sont quant à elles détaillées à la Section III. Les soumissionnaires doivent se référer au point 5 des Instructions aux Soumissionnaires (IS) pour connaître les modalités de présentation des offres en cas de division du marché en lots.

3. Source de financement

Socodevi a obtenu un financement auprès d'un organisme identifié dans les DPAO, en vue de financer le projet identifié dans les DPAO. Socodevi a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du Marché pour lequel le présent Appel d'Offres est lancé. Socodevi est considéré comme l'Acheteur pour des fins contractuelles.

4. Le code de conduite et d'éthique du fournisseur

Tous les soumissionnaires doivent prendre connaissance du Code de conduite du fournisseur de Socodevi. Ce Code, annexé au présent dossier d'appel d'offres, énonce notamment des principes relatifs aux conditions de travail, aux droits de la personne, à la protection de l'environnement et à la conduite éthique.



Les soumissionnaires sont par ailleurs avisés que certaines dispositions de ce Code de conduite deviendront contractuellement contraignantes en cas d'attribution du marché, conformément aux termes et conditions du contrat applicable.

Les soumissionnaires reconnaissent également que Socodevi applique une politique stricte de tolérance zéro à l'égard des pratiques prohibées, y compris la fraude, la corruption, la collusion et toute pratique contraire à l'éthique ou aux normes professionnelles.

En conséquence, Socodevi :

- a) rejettera toute offre si elle établit que le soumissionnaire sélectionné a eu recours à des pratiques frauduleuses ou corruptives dans le cadre de la procédure d'attribution du marché ;
- b) pourra déclarer un soumissionnaire inéligible, à titre temporaire ou permanent, à l'attribution de tout contrat, si elle constate que celui-ci s'est livré à des pratiques frauduleuses ou corruptives lors d'une procédure de passation de marché ou dans le cadre de l'exécution d'un contrat conclu avec Socodevi.

5. Matériaux, matériels, fournitures, équipements et services autorisés

Les lieux de provenance des matériaux, des matériels de l'Entrepreneur, des fournitures, équipements et services devant être fournis dans le cadre du Marché doivent être précisés par le soumissionnaire et toutes les dépenses effectuées au titre du Marché sont limitées auxdits matériaux, matériels, fournitures, équipements et services.

Le terme "provenance" désigne le lieu où les biens sont extraits, cultivés, produits ou fabriqués et d'où proviennent les services.

6. Une offre par soumissionnaire

Chaque soumissionnaire ne peut présenter qu'une seule offre si l'appel d'offres n'est pas divisé en lots. Tout soumissionnaire qui présenterait plusieurs offres ou participerait à plusieurs offres sera disqualifié. Toutefois, la présentation d'offres alternatives est autorisée ; veuillez-vous référer à la



section intitulée « Propositions variantes des soumissionnaires » pour connaître les règles applicables.

Si l'appel d'offres est divisé en lots, les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un ou plusieurs lots. Socodevi se réserve le droit d'attribuer chaque lot séparément ou à un même soumissionnaire, conformément aux critères d'évaluation énoncés dans le présent dossier d'appel d'offres ; veuillez consulter la section intitulée « Attribution » pour connaître les règles applicables.

7. Litiges et résolution des différends

Tout différend découlant du Marché sera d'abord résolu par négociation entre représentants autorisés de Socodevi et du Fournisseur.

La partie identifiant un différend le notifiera par écrit dans les 10 jours ouvrables, en décrivant le problème, les faits et les raisons juridiques. Les parties auront 15 jours calendaires pour négocier une solution. L'exécution du Marché continue pendant cette période, sauf impossibilité manifeste.

Si la négociation échoue, l'une ou l'autre partie peut initier une médiation. Un médiateur indépendant, choisi d'un commun accord ou désigné par la Chambre de Commerce de la juridiction identifiée dans les DPAO résoudra le différend. Les frais seront partagés équitablement.

Si la médiation échoue dans les 30 jours calendaires, le différend sera tranché définitivement par arbitrage conformément aux Règles de la Chambre de Commerce de la juridiction identifiée dans les DPAO.

8. Garantie de propriété intellectuelle

Le Fournisseur garantit que les offres, documents et contenus soumis ne violent aucun droit de propriété intellectuelle appartenant à des tiers et qu'il détient toutes les licences, autorisations et droits nécessaires pour les fournir. Le Fournisseur s'engage à indemniser intégralement Socodevi contre toute réclamation, action en justice, frais et dommages-intérêts découlant d'une violation réelle ou alléguée de droits de propriété intellectuelle de tiers.



9. Confidentialité et protection des données

Les parties s'engagent à préserver la confidentialité des informations, documents et données échangés dans le cadre du présent appel d'offres et à ne les divulguer qu'aux personnes ayant besoin d'en connaître aux fins de préparation, de soumission, d'évaluation ou d'attribution du marché.

Chaque partie prend les mesures appropriées pour assurer la protection de ces informations et prévenir tout accès, utilisation ou divulgation non autorisés.

Cette obligation ne s'applique pas aux informations déjà publiques, obtenues légalement d'un tiers, divulguées avec l'autorisation écrite préalable de l'autre partie, ou dont la divulgation est requise par la loi, une décision judiciaire, un audit ou une obligation de reddition de comptes.

Socodevi peut communiquer les informations strictement nécessaires dans le cadre de l'ouverture des offres, de la notification d'attribution, de ses contrôles internes ou externes, ou de toute obligation de transparence applicable.

Les obligations de confidentialité demeurent en vigueur pendant la procédure de passation du marché et pour une période de cinq (5) ans suivant sa clôture, sa résiliation ou son expiration.

B. Le Dossier d'Appel d'Offres

10. Contenu du Dossier d'Appel d'Offres

Tous les Documents constitutifs du dossier d'appel d'offres (DAO) sont énumérés dans le tableau de la Section II - Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) sous la partie « Contenu du dossier d'Appel d'Offres ».



11. Éclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres

Un Soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur les documents peut en faire la demande à Socodevi, par écrit ou par courriel. Le délai de réponse est précisé à la Section II - Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), sous la partie « Éclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres ». Une copie de la réponse, indiquant la question posée mais sans mention de l'auteur, sera adressée à tous les soumissionnaires ayant reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

Tout soumissionnaire ayant constaté des incohérences ou des divergences dans l'ensemble des documents constituant le DAO a l'obligation de le faire connaître, par écrit, à Socodevi avant la date limite de dépôt des offres.

12. Additifs au Dossier d'Appel d'Offres

Socodevi peut, à tout moment, avant la date limite de dépôt des offres, et pour tout motif, que ce soit à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissements formulée par un Soumissionnaire, modifier le Dossier d'Appel d'Offres en publiant un additif.

Tout additif ainsi publié fait partie intégrale du Dossier d'Appel d'Offres et sera communiqué par courriel à tous les soumissionnaires. Ces derniers accuseront réception de chacun des additifs.

Pour donner aux soumissionnaires le temps nécessaire à la prise en considération de l'additif dans la préparation de leurs offres, Socodevi a la faculté de reporter la date limite de dépôt des offres.

C. Préparation des Offres

13. Frais de soumission

Le Soumissionnaire supportera tous les frais liés à la préparation et à la remise de son offre, et Socodevi ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenu de les payer, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.



14. Langue

L'offre ainsi que toute la correspondance et tous les documents concernant la soumission échangée entre le Soumissionnaire et Socodevi, seront rédigés en langue française.

Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le Soumissionnaire peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction en français des passages concernant la soumission, auquel cas, et aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction en français fera foi.

15. Qualification du soumissionnaire et Conformité administrative

Les documents listés dans les DPAO sous la partie « Qualification du soumissionnaire et Conformité Administrative » doivent obligatoirement être inclus dans le dossier administratif qui sera soumis avec l'offre technique et financière, toute omission pourrait engendrer une exclusion du présent Appel d'Offre.

16. Composition des offres

Pour participer au présent appel d'offres, les soumissionnaires doivent soumettre une offre composée de trois (3) dossiers ou fichiers PDF distincts : le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière. Les informations détaillées concernant la composition, le contenu et les exigences spécifiques de chaque composante sont précisées dans les DPAO.

17. Monnaies de soumission, mode et modalités de paiements

Le prix demandé par le Fournisseur pour les Fournitures livrées et pour les services connexes rendus au titre du Marché ne variera pas par rapport au prix indiqué par le Fournisseur dans son Offre.

Le prix du Marché sera réglé conformément au calendrier de paiement et aux modalités spécifiés à la Section II - Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), point « Modalités de Paiement », y compris les conditions relatives à tout paiement d'avance ou acompte.



Le Fournisseur présentera sa demande de règlement par écrit à Socodevi, accompagnée des factures décrivant, de façon appropriée, les fournitures livrées et les services connexes rendus, et après avoir satisfait à toutes les obligations spécifiées dans le Marché.

Les règlements dus au Fournisseur seront effectués sans délai par Socodevi, et au plus tard dans les trente (30) jours suivant la présentation de la facture ou la demande de règlement par le Fournisseur, et après son acceptation par Socodevi.

La (ou les) monnaie(s) dans laquelle (ou lesquelles) les règlements seront effectués au Fournisseur au titre du Marché est(sont) celle(s) indiquée(s) dans les DPAO.

18. Modalités de livraison ou échéance des services/travaux

La livraison des fournitures et l'achèvement des services connexes seront effectués conformément au calendrier de livraison et d'achèvement figurant dans les DPAO.

19. Validité des Offres

Les offres soumises doivent demeurer valides pendant la durée spécifiée à la Section II - Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), point « Validité des Offres », à compter de la date limite de réception des offres.

20. Normes de performance

Les fournitures et services connexes fournis au titre du Marché seront conformes aux normes visées à la Section II Termes de Références et, lorsqu'il n'est fait référence à aucune norme applicable, la norme sera équivalente ou supérieure aux normes officielles applicables dans le pays d'exécution du marché.

21. Garantie de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à son offre une garantie de soumission (sauf indication contraire dans les DPAO) du montant et de la validité spécifiés dans les DPAO. Cette garantie doit être fournie sous l'une des formes acceptées précisées dans les DPAO, au choix du soumissionnaire. La garantie de soumission doit mentionner explicitement la référence de l'appel



d'offres et l'engagement de payer Socodevi sur simple demande écrite, sans justification préalable, en cas de manquement aux obligations de soumission. Toute offre non accompagnée de la garantie de soumission requise sera rejetée comme non conforme. Les modalités de restitution et de libération de la garantie sont précisées dans les DPAO.

22. Propositions variantes des soumissionnaires

Sauf indication contraire dans les DPAO, si les variantes sont acceptées, les règles et conditions ci-dessous s'appliquent.

Les soumissionnaires souhaitant offrir des variantes techniques doivent d'abord chiffrer la solution de base telle que décrite dans le Dossier d'Appel d'offres, et fournir en outre tous les renseignements dont Socodevi a besoin pour procéder à l'évaluation complète de la variante proposée, y compris les plans, notes de calcul, spécifications techniques, sous-détails de prix et méthodes de construction proposées, et tous autres détails utiles. Socodevi n'examinera que les variantes techniques, le cas échéant, du Soumissionnaire dont l'offre conforme à la solution de base a été évaluée meilleure proposition.

23. Réunion préparatoire à l'établissement des offres

Une réunion préparatoire sera organisée (sauf indication contraire dans les DPAO) pour fournir des éclaircissements et répondre aux questions des soumissionnaires. Les modalités de cette réunion (lieu, date, heure et format) sont précisées dans les DPAO. Les soumissionnaires sont invités à soumettre leurs questions par courriel à Socodevi au moins une semaine avant la réunion, autant que possible. Le procès-verbal de la réunion, incluant le texte des questions posées et des réponses données, ainsi que les réponses préparées après la réunion, sera transmis sans délai à tous les soumissionnaires.

L'absence d'un soumissionnaire à la réunion préparatoire ne sera pas un motif de disqualification.

24. Viste des lieux

Lorsqu'approprié, une visite des lieux sera organisée à la date, à l'heure, à l'endroit et selon les modalités précisées dans les DPAO.



Lorsqu'il est indiqué dans les DPAO que la visite des lieux est obligatoire, tout soumissionnaire qui n'y participe pas sera déclaré inéligible à soumettre une offre dans le cadre du présent appel d'offres.

Lorsqu'il est indiqué dans les DPAO que la visite des lieux n'est pas obligatoire, l'absence d'un soumissionnaire à cette visite n'entraînera pas sa disqualification.

Les soumissionnaires participant à une visite des lieux sont responsables de prendre toutes les dispositions nécessaires, afin de pouvoir y assister.

Avant de participer à une visite des lieux, les soumissionnaires devront signer une décharge et une renonciation dégageant Socodevi de toute responsabilité pouvant découler :

- ❖ De la perte de biens, ou de dommages causés à ceux-ci ;
- ❖ De toute blessure, maladie ou décès de toute personne ;
- ❖ De toute perte financière ou dépense engagée à l'occasion de la visite des lieux ;
- ❖ Du transport assuré par Socodevi jusqu'au site, le cas échéant, à la suite d'un accident ou d'un acte malveillant commis par un tiers.

Socodevi ne fournira aucune réponse officielle aux questions des soumissionnaires relatives à l'appel d'offres ou au processus de soumission pendant la visite des lieux. Toutes les questions devront être soumises conformément à la clause 11 « Éclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres ».

La visite des lieux est organisée uniquement à des fins d'information générale.

25. Échantillons

Lorsque les Données particulières de l'appel d'offres l'exigent, les soumissionnaires doivent fournir, au plus tard à la date limite de dépôt des offres, des échantillons gratuits et non retournables aux fins d'évaluation et, le cas échéant, d'essai par Socodevi ou son représentant, avant toute attribution du marché.



Les échantillons peuvent faire l'objet d'un examen technique et, lorsque nécessaire, d'analyses en laboratoire. Sauf indication contraire dans les Données particulières de l'appel d'offres, les échantillons remis à Socodevi ne seront pas retournés.

Chaque échantillon devra être clairement identifié au moyen du numéro de référence du présent appel d'offres et de toute autre référence exigée dans les DPAO.

À défaut de fournir, dans le délai requis, les échantillons ou les documents demandés par Socodevi, le soumissionnaire s'expose au rejet de son offre.

D. Remise des Offres et Ouverture des plis

26. Cachetage et marquage des Offres

Dans le cas d'une soumission d'offre en format physique, le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être rangés dans des enveloppes séparées et cachetées. L'ensemble de ces enveloppes sera placé dans une même enveloppe extérieure cachetée, sur laquelle le soumissionnaire doit clairement indiquer ses coordonnées, la date limite de soumission ainsi que le numéro de référence de l'appel d'offre.

Dans le cas d'une soumission d'offre en format électronique, le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être transmis dans des fichiers sous format PDF (un fichier sous format Excel en complément de l'offre financière en PDF peut également être accepté) séparés et clairement identifiés. L'objet du courriel devra contenir le nom du soumissionnaire ainsi que le numéro de référence du présent appel d'offres.

Toutes autres exigences spécifiques sont précisées dans les DPAO.

27. Dépôt des Offres

Toutes les offres doivent être déposées/envoyées à Socodevi selon les modalités et le format standard spécifiés dans les DPAO. Les détails complets concernant l'adresse de dépôt (adresse physique et/ou électronique), la date et l'heure limite de soumission, sont précisés dans les DPAO.



Socodevi se réserve le droit de reporter la date limite fixée pour le dépôt des offres en publiant un additif. Dans ce cas, tous les droits et obligations de Socodevi et des soumissionnaires précédemment régis par la date limite initiale seront régis par la nouvelle date limite.

28. Offres hors délai

Toute offre reçue après la date et l'heure limites fixées pour la réception des offres sera rejetée automatiquement et retournée au Soumissionnaire sans avoir été ouverte. Aucune exemption ne sera accordée.

29. Modification et retrait des offres

Le Soumissionnaire peut modifier ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait soit reçue par Socodevi avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres.

La notification de modification sera envoyée par courrier ou par courriel à Socodevi. La nouvelle offre devra porter la mention « MODIFICATION » afin de pouvoir la différencier avec l'offre originale.

Aucune offre ne peut être modifiée après la date limite du dépôt des offres.

30. Ouverture des Offres

Les modalités d'ouverture des offres (date, heure, lieu, conditions de participation et mode de tenue de la séance) sont précisées dans les DPAO. Lors de l'ouverture, Socodevi annoncera publiquement les noms des soumissionnaires, les montants des offres y compris toute variante, les rabais éventuels, les modifications et les retraits des offres et toute autre information jugée appropriée. Ensuite, les enveloppes portant la mention « MODIFICATION » seront ouvertes et leur contenu lu en public. Aucune offre ne sera rejetée à l'ouverture des plis, excepté les offres reçues hors délai. Un procès-verbal reprenant les informations communiquées sera établi et signé par les représentants présents.



E. Évaluation et comparaison des Offres

31. Caractère confidentiel de la procédure

Aucune information relative à l'examen, aux éclaircissements, à l'évaluation et à la comparaison des offres, et aux recommandations concernant l'attribution du marché ne doit être divulguée aux soumissionnaires ou à toute autre personne ne participant pas officiellement à cette procédure avant l'annonce de l'attribution du marché.

32. Éclaircissements apportés aux offres

Pour faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, Socodevi peut demander à tout soumissionnaire de donner des éclaircissements sur son offre, y compris un sous-détail des prix unitaires ou de sa méthodologie. Aucun changement du montant ou du contenu de la soumission n'est recherché, offert ou autorisé, sauf si c'est nécessaire pour confirmer la correction d'erreurs de calcul découvertes lors de l'évaluation des offres.

33. Évaluation des offres

Avant d'effectuer l'évaluation détaillée des offres, Socodevi vérifiera la conformité administrative de chaque offre à l'aide des documents demandés (la liste complète figure dans les DPAO, sous la section « Qualification du Soumissionnaire et Conformité Administrative »). Seules les offres reconnues conformes administrativement seront évaluées et comparées par le Comité de Sélection.

Le Comité procédera ensuite à l'évaluation des offres conformes de la manière suivante :

Évaluation technique

Les offres seront d'abord évaluées selon leurs mérites techniques. L'évaluation technique mesure la capacité de l'entreprise à répondre à aux termes de références spécifiés dans la Section III en fonction des documents techniques soumis. Les critères d'évaluation, la méthodologie et la pondération se trouvent dans les DPAO, sous la section « Évaluation des Offres ». Chaque critère technique se verra attribuer une note par le Comité de Sélection. Cette note sera combinée à la note financière afin de déterminer la meilleure offre.



Évaluation financière

L'évaluation financière sera réalisée selon la méthode de l'offre la moins-disante : l'offre financière la plus basse (sauf si elle est considérée comme anormalement basse) obtiendra le nombre maximal de points attribués au critère financier, conformément à la pondération prévue dans les DPAO. Les autres offres se verront attribuer un nombre de points calculé proportionnellement à leur écart par rapport à l'offre la plus basse, selon la même pondération.

Autres critères d'évaluation

Après le classement des entreprises en fonction des critères techniques et financiers, le Comité pourra prendre en compte d'autres critères, notamment les rapports de performances antérieures, l'intégrité et les relations avec la communauté, lors de la constitution de la liste restreinte.

Conformité des offres

Une offre conforme au Dossier d'Appel d'Offres respecte tous les termes, conditions et spécifications du Dossier, sans divergence ni réserve. Toute soumission non conforme sera rejetée et ne pourra être rendue conforme ultérieurement par la correction ou le retrait de la divergence ou réserve qui la rendait non conforme.

34. Offres anormalement basses

Si une offre paraît anormalement basse au regard de l'estimation initiale ou des autres offres reçues (la méthode de calcul est précisée dans les DPAO), Socodevi se réserve le droit de demander par écrit au soumissionnaire concerné de fournir, dans un délai raisonnable, toutes explications et justifications nécessaires sur la composition de son prix ou de ses coûts.

Le soumissionnaire devra détailler, à la demande de Socodevi, tout ou une partie des éléments du bordereau de prix, du détail quantitatif et estimatif, ou tout autre élément pertinent permettant d'apprécier la viabilité économique de son offre.

Socodevi analysera ensuite les justifications produites. Si celles-ci ne permettent pas d'établir le caractère sérieux et économiquement viable de l'offre, ou si l'offre est manifestement sous-évaluée au point de compromettre la bonne exécution du marché ou de contrevenir aux obligations sociales, environnementales ou de droit du travail, l'offre sera rejetée.



35. Correction des erreurs

Socodevi vérifiera les offres reconnues conformes au Dossier d'Appel d'offres pour en rectifier les erreurs de calcul éventuelles. Socodevi corrigera les erreurs de la façon suivante:

- Lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres fera foi ;
- Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire du bordereau et celui du devis estimatif, le prix unitaire du bordereau fera foi ; et
- Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi, à moins que Socodevi estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le prix unitaire, auquel cas le prix total tel qu'il est présenté fera foi et le prix unitaire sera corrigé.

Le montant figurant dans la Soumission sera corrigé par Socodevi, conformément à la procédure susmentionnée pour la correction des erreurs.

36. Droit d'annuler la procédure et de rejeter toutes les Offres

Socodevi se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les Offres à tout moment avant l'attribution du Marché, sans encourir de ce fait une responsabilité quelconque vis-à-vis des Soumissionnaires. En cas d'annulation, les Offres et les Garanties de soumission seront renvoyées sans délai aux Soumissionnaires.

F. Attribution du marché

37. Attribution

Sous réserve des dispositions de la clause 36, Socodevi attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été jugée conforme administrativement et ayant obtenu le meilleur score après l'évaluation Technique et Financière faite par le Comité de Sélection. Socodevi se réserve le droit



de mener des négociations avec le soumissionnaire retenu par le Comité de sélection concernant le contenu de son offre.

38. Droit de modifier les quantités au moment de l'attribution du Marché

Au moment de l'attribution du Marché, Socodevi se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer la quantité de fournitures et de services connexes initialement spécifiée à la Section III - Termes de Références, sans modifier aucune des autres conditions de l'Offre et des Documents d'Appel d'Offres.

39. Notification de l'attribution du Marché

Avant l'expiration du délai de validité des Offres, Socodevi notifiera au(x) Soumissionnaire(s) retenu(s), par écrit, que son (leur) Offre(s) a (ont) été retenue(s). La lettre de notification comportera le montant que Socodevi devra régler au(x) Soumissionnaire(s) pour l'exécution du Marché. Ensuite, Socodevi notifiera simultanément aux autres Soumissionnaires le résultat de l'Appel d'Offres.

Jusqu'à la signature et l'approbation du Marché, la Notification d'attribution constituera l'engagement réciproque de l'Acheteur et de l'Attributaire.

Socodevi répondra rapidement par écrit à tout Soumissionnaire ayant présenté une Offre infructueuse qui, après la notification des résultats, aura présenté par écrit une requête en vue d'obtenir des informations sur le (ou les) motif(s) pour le(s)quel(s) son Offre n'a pas été retenue.

40. Signature du Marché

Les conditions applicables à l'envoi du Contrat au Soumissionnaire retenu, au délai de contresignature, aux conséquences d'un défaut de retour et à la date d'entrée en vigueur du Contrat sont définies dans les DPAO.



41. Type de contrat et conditions générales

Le type de contrat applicable au présent appel d'offres, ainsi que les conditions générales qui s'y rattachent, figurent en annexe du présent dossier d'appel d'offres. Les soumissionnaires sont tenus d'en prendre connaissance avant de soumettre leur offre.

42. Garantie de bonne exécution

Une garantie de bonne exécution doit être fournie à Socodevi dans un délai maximal de dix (10) jours ouvrables suivant la réception de la notification d'attribution du marché.

La garantie de bonne exécution doit être égale au montant précisé dans les DPAO incluant les taxes applicables. Elle est calculée sur la base du montant contractuel initial sans tenir compte des variations de prix ou des avenants ultérieurs.

La garantie de bonne exécution doit être fournie sous l'une des formes suivantes, jugée acceptable par Socodevi : (a) garantie bancaire à première demande ; (b) lettre de crédit irrévocable ; (c) cautionnement d'une compagnie d'assurance agréée. Socodevi se réserve le droit de demander des documents justifiant la solvabilité de l'institution.

Cette garantie de bonne exécution devra également impérativement inclure les éléments suivants :

- La référence au contrat signé à la suite de l'attribution du présent marché ;
- La durée de validité de la garantie (au moins jusqu'à la réception définitive et l'apurement de toutes les obligations contractuelles) ;
- L'engagement de la banque à payer à première demande sous présentation par Socodevi d'une déclaration écrite attestant soit de la non-exécution du contrat signé soit d'un manquement grave du Fournisseur à ses obligations contractuelles ;
- Les modalités de restitution de la garantie ;

La garantie de bonne exécution doit impérativement inclure : (1) l'identification claire des parties et de l'institution; (2) la référence précise au contrat; (3) le montant exact et la devise; (4) l'engagement de paiement à première demande sans condition; (5) les situations justifiant l'appel; (6) une durée minimale de validité de 30 jours après la date de réception définitive des prestations; (7) les modalités de restitution; (8) les conditions de forme et de transmission.



À défaut de fourniture d'une garantie conforme dans le délai imparti, Socodevi se réserve le droit de : (1) révoquer l'attribution sans indemnité; (2) saisir la garantie de soumission; (3) attribuer le marché au soumissionnaire classé suivant; (4) ne retenir aucune offre et annuler l'appel d'offres.

La constitution de la garantie de bonne exécution est une condition suspensive à l'entrée en vigueur pleine et entière des obligations contractuelles. Le délai de démarrage commence le jour suivant la réception satisfaisante de la garantie conforme. Socodevi peut interrompre ou reporter l'exécution jusqu'à cette date sans que cela ne crée aucune obligation d'indemnisation.

La garantie de bonne exécution sera restituée à l'attributaire dans un délai maximal de trente (30) jours suivant: (1) la date de réception définitive de toutes les prestations; (2) l'apurement de toutes les obligations contractuelles; (3) l'expiration de tous les délais de garantie. Socodevi émettra une lettre de libération formelle. Aucune restitution n'interviendra si des réclamations ou litiges sont pendants.



II. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)

Partie du DAO	Informations et/ou exigences
A. Généralités	
Champ d'application	Le détail des fournitures, biens et services sont spécifiés à la Section III - Termes de Références.
Source de financement	Affaires Mondiale Canada (AMC)
Modalités de division du marché en plusieurs lots	Cet appel d'offres est lancé sous la forme d'un (1) lot unique. Le marché sera attribué sous forme d'un accord cadre à bons de commande multi-attributaires, conclu avec plusieurs titulaires, sur la base des prix unitaires contractuels.
Provenance des matériaux	Les matériaux proviennent principalement de fournisseurs, locaux et ou internationaux. Il est souhaitable que les papiers soient issus de sources certifiées FSC, que les encres soient d'origine végétale et que les supports utilisés soient majoritairement recyclés ou recyclables, garantissant ainsi une qualité optimale et un impact environnemental réduit.
Une offre par soumissionnaire	Un soumissionnaire ne peut présenter qu' une seule offre globale , laquelle peut couvrir l'intégralité du marché.
Litiges et résolution des différends	Tout litige, différend ou contestation découlant du présent appel d'offres et de l'accord cadre qui en résulterait sera soumis à l'arbitrage conformément aux Règles d'arbitrage de la Chambre de Commerce au Maroc.
B. Le Dossier d'Appel d'Offres	
Contenu du dossier d'Appel d'Offres	Voici la liste des documents constituant le DAO : <ol style="list-style-type: none">1) Le Dossier d'Appel d'Offre2) Déclaration d'éligibilité et d'exclusion3) Code de conduite et d'éthique du fournisseur4) Modèle de l'accord cadre



Éclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres	Les éclaircissements au Dossier d'Appel d'Offres seront fournis à tous les soumissionnaires dans les 7 jours suivant la demande.
C. Préparation des Offres	
Langue du DAO	La langue de ce DAO est : le français
Qualification du soumissionnaire et Conformité administrative	<p>Liste des documents à joindre :</p> <p>Documents juridiques et administratifs :</p> <ul style="list-style-type: none">a) Un document justifiant que le soumissionnaire est en règle en matière de paiement des cotisations sociales (Attestation pour soumissionner aux marchés publics) ;b) Un document justifiant que le soumissionnaire est en règle en matière de paiement des impôts et taxes (attestation fiscale pour concurrents aux marchés publics) ;c) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrentd) Le certificat d'immatriculation au registre de commerce (modèle 7ou 9)e) Formulaire d'informations sur les fournisseurs signéf) Le code de conduite et d'éthique du fournisseur de Socodevi Signé ;g) Déclaration d'éligibilité à la sélection et à l'inclusion signée ;h) Attestation du relevé d'identité bancaire (RIB) dûment signée par l'institution financière <p>Toute omission pourrait engendrer une exclusion du présent Appel d'Offre.</p>
Composition des offres	<p>Les offres doivent être composées de trois (3) dossiers ou fichiers PDF distincts. Voir ci-dessous pour la composition :</p> <p>Dossier Administratif</p>



	<p>✓ Tous les documents listés dans le point « Qualification du soumissionnaire et Conformité administrative »</p> <p>Offre Technique</p> <p>a) Qualité technique et capacités du soumissionnaire :</p> <ul style="list-style-type: none">- Présentation détaillée de l'agence : activités, historique, effectifs, organisation- Note méthodologique (2 pages maximum) : approche proposée pour l'exécution du marché cadre, gestion des bons de commande, contrôle qualité, délais- Catalogue / Portfolio de réalisations similaires accessibles en ligne- CV du Directeur Artistique et de l'équipe technique dédiée- Liste des équipements de production disponibles avec caractéristiques techniques <p>b) Les attestations de références</p> <ul style="list-style-type: none">• Minimum 3 (trois) références similaires réalisées au cours des 5 dernières années dans le domaine de l'impression / communication visuelle• Au moins une référence auprès d'une ONG, projet de développement international ou institution publique marocaine <p>Offre Financière</p> <p>L'offre financière comprend obligatoirement :</p> <ul style="list-style-type: none">• Bordereau Détaillé des Prix complété, daté et signé – en utilisant impérativement le modèle fourni à l'Annexe 2 du présent DAO• Prix unitaires en MAD Hors TVA pour chacun des supports de communication listés <p>Les prix du présent marché sont fermes et non révisables pendant toute sa durée contractuelle initiale ou en cas de reconduction.</p>
--	--



	<ul style="list-style-type: none">➤ Offre financière détaillée, exprimée dans la devise du DAO, et mentionnant clairement la validité de l'offre ainsi que les modalités de paiement.➤ Les prix proposés doivent impérativement inclure toutes les sujétions nécessaires à la bonne exécution du Marché, notamment :<ul style="list-style-type: none">- Les Frais emballages, sauf s'ils restent la propriété du soumissionnaire.- Les frais de chargement, de déchargement intermédiaire et sur site, ainsi que la manutention.- Tous les frais de transport, y compris international (maritime, aérien, terrestre) et local jusqu'au lieu de livraison.- Les Frais d'Assurance transport jusqu'à la destination finale (lieux de livraison).- Les frais de livraison, montage et mise en service.- Les frais de La documentation relative à la fourniture, si exigée par Socodevi.- Tous frais des droits de douane, taxes importation, et frais de dédouanement et de courtage.➤ Aucune réclamation ni supplément de prix ne sera accepté en cas de sous-estimation de ces sujétions. <p>NB : Afin de permettre à Socodevi d'entamer le processus d'exonération de la TVA, le prestataire est tenu de transmettre, après chaque bon de commande, une copie de la facture pro forma correspondante.</p>
Modalités de paiement	<p>Monnaie du DAO : Dirham Marocain</p> <p>Inclusion des taxes : Hors Taxe sur la valeur Ajoutée</p> <p>Mode de paiement : Virement bancaire</p> <p>Le paiement sera effectué après exécution complète des prestations correspondant à chaque bon de commande et validation des livrables et de leur conformité par Socodevi.</p>



	<p>Le prestataire devra, à cet effet, transmettre pour chaque bon de commande une facture, accompagnée de l'ensemble des livrables et des pièces justificatives des prestations réalisées, par catégorie de prestations, conformément aux dispositions du présent accord-cadre.</p>
Modalités de livraison	<p>Le présent accord -cadre est conclu pour une durée initiale d'un an et peut être renouvelable une seule fois, par tacite reconduction, pour une période supplémentaire d'une année sur la base de prix unitaires, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties par courrier moyennant un préavis de deux (2) mois au moins avant l'échéance de la durée initiale</p> <p>Le marché devient définitif et exécutoire à compter de la signature de l'accord-cadre par Socodevi et le prestataire. À compter de cette date, le prestataire s'engage, pendant toute la durée de l'accord cadre, à fournir des prestations et/ou fournitures strictement conformes aux normes, spécifications techniques et exigences définies pour chaque référence.</p> <p>La livraison des prestations et/ou fournitures est assurée par le prestataire, à ses frais, sous sa responsabilité exclusive, au lieu et à la date indiqués dans le bon de commande concerné.</p> <p>Pendant toute la période de validité de l'accord-cadre, les quantités à exécuter, ainsi que les délais de livraison correspondants, sont précisés au cas par cas dans chaque bon de commande émis dans le cadre du présent marché.</p> <p>Les livraisons devront être effectuées pendant les jours ouvrables, hors jours fériés, conformément à un planning préalablement établi par le prestataire et validé par Socodevi.</p> <p>À cet effet, le prestataire est tenu de notifier Socodevi par courrier électronique, au moins trois (03) jours ouvrables à l'avance, en précisant la date, l'heure et le lieu prévus de la livraison.</p>



	<p>Cette notification permettra à Socodevi de procéder, le cas échéant, à la désignation d'une commission de réception, chargée de vérifier la conformité quantitative et qualitative des prestations livrées.</p> <p>Toute prestation jugée non conforme aux stipulations du marché sera refusée et retournée au prestataire, qui en supportera l'intégralité des frais, et procédera à son remplacement à titre gratuit, dans les délais les plus courts, sans préjudice de l'application éventuelle des pénalités prévues au marché.</p> <p>Chaque livraison devra obligatoirement être accompagnée d'un bon de livraison, établi en trois (03) exemplaires, mentionnant au minimum les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• La date de livraison ;• La référence de l'accord cadre ;• L'identification de Socodevi ;• La description détaillée des prestations exécutées et/ou livrées (désignation, référence, quantités).
Validité des Offres	Les offres doivent être valides pour un minimum de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Garantie de soumission	Non Applicable pour cet appel d'offres
Propositions variants des soumissionnaires	Les offres contenant des variantes techniques ne sont pas acceptées. Les soumissionnaires doivent se conformer strictement aux spécifications et exigences énoncées dans le Dossier d'Appel d'offres, sans proposer de modifications ou d'alternatives à la solution de base
Réunion préparatoire	Non Applicable pour cet appel d'offres
Viste des lieux	Non Applicable pour cet appel d'offres
Échantillons	Échantillons requis : non



D. Remise des Offres et Ouverture des Plis	
Cachetage et marquage des Offres	<p>Soumissions en format électronique : Les trois composantes de l'offre doivent être transmises en fichiers PDF séparés et envoyées à l'adresse désignée dans la partie « Dépôt des offres ».</p> <p>L'objet du courriel doit contenir le nom du soumissionnaire ainsi que le numéro de référence de l'appel d'offres.</p> <p>Si les documents sont trop volumineux pour être transmis par courriel, veuillez utiliser le service SwissTransfer.</p> <p>Veuillez noter que les fichiers aux formats .zip et .rar sont automatiquement refusés par la boîte courriel et ne doivent donc pas être utilisés.</p> <p>NB : En cas de rejet de fichiers ou de dossiers, les soumissionnaires sont tenus d'en informer immédiatement via la boîte courriel suivante :</p> <p>ma004ferma@socodevi.org</p>
Dépôt des offres/ réception des offres	<p>Courriel : ma004ferma@socodevi.org</p> <p>Date limite de dépôt : 21/06/2026</p> <p>Toute offre reçue après la date et l'heure limites fixées sera rejetée automatiquement.</p>
Ouverture des offres	<p>Ouverture des soumissions : en ligne</p> <p>La présence des soumissionnaires n'est pas obligatoire</p>
E. Évaluation et comparaison des Offres	
Évaluation des Offres	<p>Évaluation technique 60%</p> <p>a) Qualité technique et capacités du soumissionnaire (40%) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Présentation détaillée de l'agence : activités, historique, effectifs, organisation- Note méthodologique (2 pages maximum) : approche proposée pour l'exécution du marché cadre, gestion des bons de commande, contrôle qualité, délais



	<ul style="list-style-type: none">- Catalogue / Portfolio de réalisations similaires accessibles en ligne- CV du Directeur Artistique et de l'équipe technique dédiée- Liste des équipements de production disponibles avec caractéristiques techniques <p>b) Les attestations de références (20%)</p> <ul style="list-style-type: none">- Minimum 3 (trois) références similaires réalisées au cours des 5 dernières années dans le domaine de l'impression / communication visuelle- Au moins une référence auprès d'une ONG, projet de développement international ou institution publique marocaine <p>Évaluation Financière : 40%</p> <p>Avantages appréciés (non éliminatoires)</p> <ul style="list-style-type: none">• Utilisation de matériaux éco-responsables (papiers FSC, encres végétales, supports recyclés)• Expérience en bilinguisme Français / Arabe / Tamazight (atout pour les supports terrain)• Capacités de livraison sur site (Khénifra et zones du PNKh)
Offres anormalement basses	Afin de définir si une offre est anormalement basse, le Comité de Sélection procédera d'abord, à une moyenne simple (M1) calculée à partir des montants de toutes les offres. Ensuite, pour éliminer l'effet des valeurs extrêmes, les offres dépassant M1 de plus de 20% seront exclues du calcul. Une nouvelle moyenne (M2) sera alors établie à partir des offres restantes, offrant ainsi une référence plus représentative du marché. Enfin, toute offre dont le montant est inférieur à 90% de cette moyenne ajustée (M2) sera considérée comme potentiellement anormalement basse et fera l'objet d'une vérification approfondie comme expliqué dans les IS au point 31.
F. Attribution du marché	



Signature du Marché	<p>L'accord cadre sera transmis au Soumissionnaire retenu dans un délai de 10 jours ouvrables suivant la notification d'attribution. Le Soumissionnaire retenu devra le retourner dûment contresigné dans un délai de 05 jours ouvrables suivant sa réception. En cas de défaut de retour dans le délai imparti, Socodevi pourra révoquer l'attribution.</p> <p>L'accord cadre entrera en vigueur à la date de réception du document contresigné, sauf disposition contraire prévue à l'accord cadre.</p>
Type de contrat et conditions générales	<p>Le présent marché est un accord-cadre à bons de commande multi-attributaire, exécuté par l'émission de bons de commande en fonction des besoins exprimés par Socodevi sur la base des prix unitaires contractuels. Il est régi par les dispositions des documents de l'appel d'offres ainsi que par le modèle d'accord-cadre annexé, lesquels constituent des pièces contractuelles du marché.</p>
Garantie de bonne exécution	<p>Non Applicable pour cet appel d'offres</p>



III. Termes de références

Annexe1 : Spécifications techniques de la prestation

43. Contexte du marché

Le projet FERMA, porté par Socodevi en partenariat avec l'Agence Nationale des Eaux et Forêts et soutenu par le Gouvernement du Canada, vise à renforcer l'adaptation des femmes, en particulier des jeunes femmes (F/JF), aux changements climatiques dans la région du Parc national de Khénifra (Moyen Atlas, Maroc). Il s'appuie sur une approche intégrée de gestion des écosystèmes, notamment des cédraies, combinant :

- L'adoption communautaire de Solutions fondées sur la Nature (SfN) pour la conservation de la biodiversité
- L'amélioration de la rentabilité et des bénéfices des chaînes de valeur des produits forestiers non-ligneux (PFNL) soutenant la biodiversité pour les F/JF ;
- Le renforcement d'une gouvernance inclusive et équitable des écosystèmes forestiers, favorisant l'adaptation des F/JF vulnérables aux changements climatiques.

Le projet s'inscrit dans la Stratégie Forêts 2020-2030 et le Plan d'aménagement et de gestion du PNKh, reconnaissant le rôle central des communautés locales, et particulièrement des femmes, dans la conservation de la biodiversité et le maintien des services écosystémiques (UICN, 2019; UNESCO, 2021). FERMA contribue également à l'autonomisation socioéconomique des femmes membres de coopératives de PFNL et d'écotourisme, et vise à renforcer les standards de gestion et la gouvernance du PNKh pour faciliter son intégration à la Liste verte des aires protégées de l'UICN, en cohérence avec les programmes de la Réserve de biosphère et des parcs nationaux d'Ifrane et du Toubkal.

44. Objet du marché

Le présent appel d'offres a pour objet la conclusion d'un **accord cadre de prestation de services** portant sur la **Conception Graphique, Production Motion Design et Contenus Animés** dans le cadre de la mise en œuvre du projet FERMA. Il couvre l'ensemble de la chaîne de production,



depuis le développement narratif jusqu'à la livraison des versions finales, en passant par l'animation, le son et le sous-titrage, incluant :

- La création d'un univers graphique original (personnages, décors, iconographie) ancré dans la culture amazighe du Moyen Atlas
- La déclinaison de cet univers sur différents formats de communication animés et statiques
- La production de vidéos en motion design 2D, d'infographies, de contenus pour réseaux sociaux et de supports interactifs
- La livraison systématique des fichiers sources et des versions sous-titrées FR/AR/Amazigh

Il s'agit d'un **accord cadre à lot unique**, ventilées par 4 **catégories** à titre organisationnel. Il sera conclu, initialement, pour une durée de 12 mois et les prestations seront déclenchées par l'émission de bons de commande successifs selon les besoins opérationnels du projet, sans engagement de volumes minimums, ni maximums garantis.

45. Catégories de prestations

Les prestations sont organisées en **4 catégories**. Les soumissionnaires doivent répondre à la totalité du marché

Catégorie 1 : Développement narratif	
Livrable	Détail
Rédaction du scénario & script	En collaboration avec un copywriter expérimenté — simplification des termes techniques, style storytelling, langage adapté à la cible (enfants, femmes et jeunes femmes, communauté locale, institutionnel...). Sur demande uniquement, pour formats de 1min30 à 3min maximum
Traduction script FR → Arabe dialectal (Darija)	Prestation distincte, sur demande
Traduction script Darija → Tamazight du Moyen Atlas	Assurée par un spécialiste de la langue amazigh dialecte de Khénifra, avec accompagnement de l'équipe de production pour garantir la cohérence de synchronisation entre les deux langues
Storyboard / Moodboard	Exigence systématique pour toute production animée, quelle que soit la durée. Comprend : création des illustrations de cadrage (personnages 2D, éléments



Direction artistique	graphiques en motion design), harmonisation des couleurs, mise en scène storytelling, composition visuelle optimisée pour une animation fluide et engageante, illustration des icônes qui devront être dotés d'une animation labiale synchronisée avec la voix off (<i>lip sync</i>). Livré sous forme de planches séquencées annotées, validé par FERMA et ANEF avant tout démarrage d'animation
Catégorie 2 : Production motion design	
Livrable	Détail
Dessin des éléments graphiques	Création ou adaptation des éléments de l'univers FERMA (personnages 2D, décors PNKh, icônes, typographie) ; harmonisation des couleurs pour cohérence et impact maximal
Animation & effets visuels	Animation 2D des illustrations et personnages, transitions dynamiques fluides et engageantes, animations d'icônes et typographie, montage avec synchronisation des effets sonores en cohérence avec le visuel
Lip sync mouth swap	Synchronisation labiale des personnages principales (jusqu'à 3 maximum) parlants avec la voix off, pour chaque version linguistique
Voix off Arabe dialectal (Darija)	Enregistrement en studio professionnel, traitement du son, synchronisation avec l'animation, mixage, achat de la musique de fond et casting
Voix off Tamazight du Moyen Atlas – dialect de Khénifra	
Habillage sonore & effets	Musique de fond ancrée dans les sonorités amazigh du Moyen Atlas, effets sonores contextuels, mixage final
Sous-titrage Français	Incrusté + fichier .srt séparé, adapté aux versions Darija et Tamazight
Sous-titrage Arabe dialectal (Darija)	Adapté à la version Tamazight, assisté par le traducteur amazigh
Catégorie 3 : Conception graphique & supports statiques	



Livrable	Détail
Signalétique terrain	Conception et production de panneaux de signalétique directionnelle, informative et interprétative destinés au balisage de sites et zones du Parc National de Khénifra.
Affiches de sensibilisation	Conception d'affiches thématiques mobilisant les personnages FERMA dans des scènes contextualisées. Format A2/A3, déclinable en version numérique pour réseaux sociaux
Infographies thématiques statiques	Chiffres clés du projet, cartographies du PNKh, schémas causaux (ex. perte forêt → perte biodiversité/eau/revenus), résultats annuels, processus coopératifs...
Carte / Plan illustré	Carte illustrée du PNKh avec personnages et légendes (zones coopératives, filières, villages, ressources forestières)
Dépliant 3 volets	Conception et mise en page d'un dépliant de sensibilisation ou de présentation thématique, mobilisant les personnages FERMA dans des scènes contextualisées. Contenu bilingue FR/AR, structure narrative en 3 actes cohérente avec le volet (problématique → action → impact). Format A4 plié
Brochure thématique	Brochure 8 à 16 pages illustrée, reprenant l'univers graphique FERMA — portraits de coopératives, résultats, filières PFNL/PAM, bonnes pratiques. Personnages intégrés comme fil conducteur narratif
Affiche de campagne	À partir d'une affiche principale, déclinaison automatique en formats adaptés : A2/A3 print, carré réseaux sociaux (1080×1080), story vertical (1080×1920), bannière web

Une note : **Principe de déclinaison multiformat -- exigence générale :**

Tout contenu conçu dans cette catégorie doit être pensé dès la conception pour une **déclinaison multiformat**. Le prestataire propose systématiquement, pour chaque livrable, les formats adaptés aux canaux identifiés (print, web, réseaux sociaux, projection) sans surcoût de conception -- seule la mise en page spécifique par format est facturée séparément si nécessaire.

Catégorie 4 : Supports interactifs

Livrable	Détail
----------	--------



Jeux / contenus éducatifs animés	Quiz, jeu interactif, mobilisant les personnages FERMA
Livraison et installation des bornes sur site	Fourniture des bornes interactives (type tablette encadrée, support mural ou sur pied selon configuration des espaces), installation sur site dans le PNKh, câblage et configuration du matériel, chargement du jeu éducatif, tests de fonctionnement sur place, formation des responsables locaux à l'utilisation et à la maintenance de base. La prestation comprend le transport jusqu'aux sites désignés dans le PNKh et sa zone tampon, y compris les zones rurales à accès difficile pour lesquels le transport et l'accès sera facilité par l'équipe projet, dans la limite de deux personnes du côté du prestataire.

46. Univers graphique & personnages récurrents

L'élément central et distinctif de cet accord cadre est la création d'un **univers graphique original propre au projet FERMA**, constitué de personnages récurrents déclinables sur l'ensemble des formats de communication. Cet univers constitue le fil conducteur visuel de toutes les productions.

- Les personnages

Les personnages représentent une **communauté ou une famille amazigh typique du Parc National de Khénifra** -- ni génériques, ni idéalisés, mais ancrés dans la réalité sociale et culturelle du Moyen Atlas.

- Les décors récurrents

Les décors doivent être **géographiquement et écologiquement exacts** pour le PNKh. Toute inexactitude engage la responsabilité du prestataire et entraîne correction à ses frais.

- **Environnement naturel** : forêts de cèdres, les lacs du parc (ex. Aguelmam Azegza, Aguelmam Sidi Ali...), plateaux d'Ajdir, et bien d'autres, cours d'eau et zones humides
- **Faune locale** : par ex. Macaque, Cerf de l'Atlas -- les animaux endémique du PNKh
- **Flore** : plantes aromatiques et médicinales locales avec noms exacts en FR/AR/Amazigh



- **Habitat** : architecture traditionnelle locale, matériaux et organisation spatiale caractéristiques du Moyen Atlas
- École communautaire du douar, coopérative, champs et parcours pastoraux...
- **Authenticité culturelle — exigence absolue**
- **Personnages** : traits physiques, carnations réelles, richesse vestimentaire locale (couleurs vives)
- Noms de plantes, espèces animales et toponymes rigoureusement exacts et validés par l'équipe du projet FERMA
- Architecture, ustensiles, vêtements et objets du quotidien conformes aux réalités du Moyen Atlas
- Représentation équilibrée et inclusive : femmes, hommes, enfants, jeunes, collectif -- pas de personnages isolés ou représentés à demi-cachés
- Activités coopératives illustrées concrètement : travail collectif, échange de savoirs, entraide, gains financiers visibles

47. Tonalité et narration

- Ton pédagogique, chaleureux, inclusif et motivant
- Variations émotionnelles travaillées selon les séquences : espoir, alerte environnementale, action collective, fierté, solidarité
- Dialogues et interactions entre personnages (pas uniquement voix off, donc peut-être requérir jusqu'à deux à trois voix maximum)
- Rythme et tonalité de la voix off synchronisés avec les animations
- Pour les formats réseaux sociaux : adaptation aux codes numériques (formats courts, storytelling dynamique, mini-infographies)

48. Bande-son

- Musique de fond ancrée dans les sonorités traditionnelles du Moyen Atlas / culture amazigh
- Rythme adapté à chaque séquence (inquiétude, espoir, action, célébration)
- Voix off nuancée, claire et expressive -- synchronisée avec l'animation



- La musique ne doit jamais dominer les éléments visuels ni couvrir la voix off

49. Sous-titrage et accessibilité

- Sous-titrage obligatoire en trois langues : Français / Arabe / Amazigh (Tifinagh)
- Option langue des signes à prévoir sur les formats institutionnels et de plaidoyer
- Intro et outro pour chaque vidéo : titre percutant + logos institutionnels (Socodevi, ANEF, PNKh, Gouvernement du Canada)
- Clôture par un message d'action inspirant (slogan FERMA) + logos des parties prenantes

50. Durée.

La durée de l'accord-cadre est fixée initialement à douze (12) mois. Il peut être renouvelé une seule fois, par tacite reconduction, pour une période supplémentaire d'une (01) année.

51. Étendue des prestations

51.1. Nature des prestations

Le titulaire assure l'ensemble de la chaîne de production pour chaque bon de commande émis par FERMA, comprenant :

Phase	Détail des prestations attendues/ livrables
1. Conseil & Brief créatif	Analyse du brief FERMA, proposition d'orientations créatives, respect de la charte graphique Socodevi/FERMA
2. Développement narratif	Rédaction du scénario & script (<i>si demandé, avec copywriter expérimenté</i>), traduction FR/Darija/Tamazight (<i>si demandé</i>), storyboard et direction artistique avec planches séquencées annotées
3. Conception graphique & éditoriale	Création ou mobilisation des personnages FERMA, dessin des éléments graphiques, décors PNKh, iconographie adaptée au contexte rural du Moyen Atlas, harmonisation des couleurs, mise en page bilingue FR/AR, déclinaisons sur tous formats (statiques et animés)



4. Validation & BAT	Soumission des bons à tirer numériques à chaque étape clé (storyboard, version bêta, version finale), intégration des corrections sous 5 jours ouvrables, validation formelle et conjointe FERMA/ANEF avant passage à l'étape suivante -- aucune mise en production sans BAT validé par mail
5. Production animée	Animation 2D des illustrations et personnages, effets visuels, transitions dynamiques, lipsync, enregistrement voix off (Darija + Tamazight) en studio professionnel, habillage sonore et effets, montage et synchronisation audio/visuel
6. Adaptations linguistiques	Déclinaison de chaque production en versions Darija et Tamazight du Moyen Atlas (Khénifra), intégration des sous-titres FR/AR (incrustés + fichiers .srt séparés), cohérence de synchronisation assurée
7. Reproduction sur supports print	Mise en page et préparation des fichiers pour impression (dépliants, brochures, affiches, infographies...etc) ; exports adaptés à chaque format de diffusion (print HD, web, réseaux sociaux, projection)
8. Livraison	Livraison sur site désigné par FERMA (bureau Rabat, Khénifra ou terrain si nécessaire : région Beni Mellal-Khénifra) dans les délais convenus
9. Archivage & Fichiers sources	Remise systématique des fichiers sources pour chaque création; archivage structuré des masters, versions linguistiques, exports et fichiers sous-titres sur serveur partagé ou support physique selon le volume

51.2. Charte graphique et identité visuelle FERMA

Le titulaire devra impérativement respecter et décliner la charte graphique officielle du projet FERMA, qui sera fournie à la notification du marché. Cette charte comprend :

- Le logo officiel FERMA
- La palette de couleurs institutionnelle
- La typographie officielle et ses déclinaisons
- Les logos des partenaires et bailleurs (Socodevi, ANEF, Gouvernement du Canada)



- Les mentions légales et mentions de financement obligatoire

Toute création devra faire l'objet d'une **validation préalable écrite de la personne responsable communication du projet FERMA** avant mise en production.

51.3. Délais de livraison standards

Type de prestation	Délai standard	Délai urgent
DÉVELOPPEMENT NARRATIF		
Scénario & script (1min30 à 3min)	7 jours ouvrables	4 jours
Traduction script FR → Darija	4 jours ouvrables	2 jours
Traduction script Darija → Tamazight	4 jours ouvrables	2 jours
Storyboard (toute durée : 30sec à 5 min)	7 jours ouvrables	4 jours
CONCEPTION GRAPHIQUE & SUPPORTS STATIQUES		
Affiche de sensibilisation (A2/A3)	3 jours ouvrables	48h
Déclinaison multiformat d'une affiche	2 jours ouvrables	48h
Infographie thématique statique	3 jours ouvrables	48h
Fiche pédagogique illustrée	5 jours ouvrables	3 jours
Dépliant 3 volets	7 jours ouvrables	4 jours
Brochure thématique (8-16 pages)	7 jours ouvrables	4 jours
Carte / Plan illustré	7 jours ouvrables	4 jours
PRODUCTION MOTION DESIGN		
Format court – contenus réseaux sociaux (≤ 30 sec)	10 jours ouvrables	7 jours
Format moyen – animation + voix off + habillage (30 sec - 3 min)	15–20 jours ouvrables	10 jours



Format long - animation + voix off + habillage (3-5 min)	20–25 jours ouvrables	15 jours
Infographie animée	10–15 jours ouvrables	7 jours
Version bêta – corrections post-validation	5 jours ouvrables	48h
SUPPORTS INTERACTIFS		
Jeux / contenus éducatifs	À définir selon périmètre	

52. Candidature

Peuvent soumissionner au présent appel d'offres toute personne morale de droit marocain

L'accord-cadre n'est pas réservé. Le présent appel d'offres est ouvert à toute personne morale de droit marocain :

- Entreprises/coopératives spécialisées en conception et illustration graphique ainsi que la production motion design
- Agences de communication et studios graphiques disposant d'une capacité de production

53. Obligations générales du titulaire

- Respecter rigoureusement les spécifications techniques définies dans les bons de commande
- Obtenir le BAT validé par FERMA avant toute mise en production
- Garantir la confidentialité des informations du projet et des bénéficiaires
- Céder les droits de propriété intellectuelle sur toutes les créations réalisées dans le cadre du marché
- Remettre les fichiers sources (vectoriels, originaux) pour chaque création livrée
- Respecter les délais contractuels sous peine des pénalités prévues
- Désigner un interlocuteur dédié joignable durant les heures ouvrables.

54. Les critères d'évaluation

54.1. Évaluation technique 60%

- a) **Qualité technique et capacités du soumissionnaire (40%) :**



- Présentation détaillée de l'agence : activités, historique, effectifs, organisation
- Catalogue / Portfolio de réalisations similaires accessibles en ligne
- CV du Directeur Artistique, du copywriter, de l'infographiste, motion designer et de toute l'équipe technique dédiée
- Liste des équipements de production disponibles avec caractéristiques techniques

b) Les attestations de références (20%)

- Minimum 3 (trois) références similaires réalisées au cours des 5 dernières années dans le domaine de la conception, l'illustration et production graphique.
- Atout : Une référence auprès d'une ONG, projet de développement international ou institution publique marocaine

Avantages appréciés (non éliminatoires)

- Expérience en bilinguisme Français / Arabe / Tamazight (atout)
- Connaissance et sensibilité à la culture amazigh et aux réalités rurales du Maroc
- Expérience en illustration des thématiques de l'environnement et/ou de développement durable
- Capacité de production en Tamazight / Tifinagh (voix off, sous-titrage)
- Expérience de conception de jeux éducatifs ou contenus interactifs

54.2. Évaluation Financière : 40%

L'offre financière comprend obligatoirement

Annexe 2: Bordereau des prix

Marché de services relatif à un accord- cadre pour Conception Graphique, Production

Motion Design et Contenus Animés

N° Art	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire En MAD Hors TVA	Montant En MAD Hors TVA
CATÉGORIE 1 – DÉVELOPPEMENT NARRATIF					
1.	Rédaction scénario & script (30sec à 5min) – avec journaliste expérimenté	Unité	3		
2.	Traduction script Arabe dialectal (darija) → FR	Unité	3		
3.	Traduction script Darija → Tamazight du Moyen Atlas (dialect Khénifra)	Unité	3		
4.	Storyboard / Direction artistique – format court (≤ 30 sec)	Unité	3		
5.	Storyboard / Direction artistique – format moyen (30 sec – 3 min)	Unité	3		
6.	Storyboard / Direction artistique – format long (3 – 5 min)	Unité	3		
CATÉGORIE 2 – CONCEPTION GRAPHIQUE & SUPPORTS STATIQUES					
7.	Conception et production de panneaux de signalétique directionnelle, informative et interprétative destinés au balisage de sites et zones du Parc National de Khénifra. (20 balisage)	Forfait	1		
8.	Affiche de sensibilisation A2 – avec personnages et univers graphique FERMA	Unité	20		
9.	Affiche de sensibilisation A3 – avec personnages et univers graphique FERMA	Unité	20		



N° Art	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire En MAD Hors TVA	Montant En MAD Hors TVA
10.	Déclinaison multiformat d'une affiche, une conception spécifique si nécessaire (réseaux sociaux et/ou projection et/ou print)	Unité	10		
11.	Infographie thématique statique	Unité	15		
12.	Fiche pédagogique illustrée (A4 R/V)	Unité	15		
13.	Carte / Plan illustré du PNKh	Unité	2		
14.	Panneau de présentation (format moyen 110x75cm)	Unité	3		
CATÉGORIE 3 – PRODUCTION MOTION DESIGN					-
15.	Production animée – format court ≤ 30 sec (animation + voix off AR/Tamazight + son + sous-titres FR/AR, les deux incrustés)	Unité	3		
16.	Production animée – format moyen 30 sec à 3 min (animation + voix off AR/Tamazight + son + sous-titres FR/AR, les deux incrustés)	Unité	3		
17.	Production animée – format long 3 à 5 min (animation + voix off AR/Tamazight + son + sous-titres FR/AR, les deux incrustés)	Unité	3		
18.	Infographie animée	Unité	3		
19.	Habillage vidéo (intro + générique + bumpers)	Unité	3		
20.	Voix off AR Darija – enregistrement studio + casting + mixage (par production)	Unité	3		
21.	Voix off Tamazight – enregistrement studio + casting + mixage (par production)	Unité	3		



N° Art	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire En MAD Hors TVA	Montant En MAD Hors TVA
22.	Lipsync – synchronisation labiale (par production)	Unité	3		
CATÉGORIE 4 – SUPPORTS INTERACTIFS					
23.	Jeu éducatif / Quiz digital mobilisant les personnages FERMA (conception + fichier prêts à imprimer)	Unité	2		
24.	Jeu de plateau illustré (conception + fichiers prêts à imprimer)	Unité	2		
Livraison et installation des bornes avec les jeux interactifs					
25.	Fourniture borne interactive (tablette encadrée, support mural ou sur pied, écran tactile)	Unité	3		
26.	Installation sur site, configuration, chargement du jeu et tests de fonctionnement	Unité	3		
27.	Formation des responsables locaux à l'utilisation et maintenance de base (demi-journée)	Unité	1		
28.	Déplacement et transport vers sites PNKh (zones rurales)	Forfait	1		
TOTAL					
TVA 20%					
TOTAL en TTC					

Arrêté le présent bordereau des prix en Dirhams (MAD) Hors TVA à la somme de